

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 6549

présenté par
M. Poudroux et M. Sermier

ARTICLE 59

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« sans viande ni poisson composé de protéines animales ou végétales. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser la composition du menu végétarien visé par cet article.